

Vous employez
des intermittents du cinéma,
de l'audiovisuel, de la diffusion TV,
radio ou du spectacle...

Sont concernés par cette notice, les employeurs du secteur privé ou public qui emploient des salariés intermittents du cinéma, de l'audiovisuel, de la diffusion TV, radio ou du spectacle.*

* Ne sont pas concernés les salariés permanents du spectacle liés par contrat à durée indéterminée ; ceux-ci doivent être affiliés soit à l'Assédic du lieu d'établissement, soit auprès du Garp pour les employeurs d'Ile-de-France (Tél. : 0826 08 08 suivi du numéro de département).

Où s'adresser ?

Les employeurs d'intermittents du spectacle doivent les affilier, verser les contributions "Assédic" et renvoyer les attestations employeur au :

Centre de recouvrement - TSA 70113 - 92891 Nanterre cedex 9
Tél. : 0 826 08 08 99 (0,15 € / mn) - Fax : 04 50 33 90 41.

Cas particulier : les organisateurs non professionnels de spectacle vivant

Les employeurs qui n'ont pas pour activité principale ou pour objet l'exploitation de lieux de spectacles, de parcs de loisirs ou d'attraction, la production ou la diffusion de spectacle, peuvent en une seule formalité, grâce au carnet "guichet unique" :

- procéder à la déclaration préalable d'embauche,
- déclarer et payer l'ensemble des cotisations sociales (sécurité sociale, retraite complémentaire, congés payés, etc.),
- fournir une attestation d'emploi au salarié.

Un numéro Azur : 0810 863 342 (prix appel local) ou www.guso.com.fr

Une adresse : GUSO - TSA 20134 - 69942 Lyon cedex 20

Fax : 04 50 33 94 50

Personnels concernés

Artistes du spectacle

engagés par contrat à durée déterminée ;

Ouvriers et des techniciens

engagés par contrat à durée déterminée et dont la qualification est mentionnée sur une liste (voir document pages 4 à 7) sous réserve que votre domaine d'activité soit le suivant :

Production audiovisuelle

L'activité de l'employeur doit être répertoriée par les codes NAF suivants :

59.11 A Production de films et de programmes pour la télévision - sauf animation ;

59.11 B Production de films institutionnels et publicitaires - sauf animation.

Production cinématographique

L'activité de l'employeur doit être répertoriée par le code NAF suivant :

59.11 C Production de films pour le cinéma - sauf studios et animation.

Edition d'enregistrements sonores

L'activité de l'employeur doit être répertoriée par le code NAF suivant :

59.20 Z Enregistrement sonore et édition musicale - sauf édition musicale, studios d'enregistrement et studios de radio.

Prestations techniques au service de la création et de l'événement

L'activité de l'employeur doit être répertoriée par les codes NAF suivants :

59.11 C Production de films pour le cinéma (uniquement studios de cinéma) ;

59.12 Z Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision - sauf studios d'animation ;

59.20 Z Enregistrement sonore et édition musicale (uniquement studios d'enregistrement sonore) ;

90.02 Z Activités de soutien au spectacle vivant et détention du label "prestataire de services du spectacle vivant".

Radiodiffusion

L'activité de l'employeur doit être répertoriée par les codes NAF suivants :

59.20 Z Enregistrement sonore (uniquement studios de radio)

60.10 Z Radiodiffusion - sauf activités de banque de données.

Spectacle vivant privé et spectacle vivant subventionné

L'activité de l'employeur doit être répertoriée dans l'une des 3 catégories suivantes :

- 1^{ère} catégorie : les employeurs titulaires de la licence de spectacle et dont l'activité principale est répertoriée par le code NAF suivant : 90.01 Z Arts du spectacle vivant.

- 2^{ème} catégorie : les employeurs titulaires de la licence d'entrepreneur de spectacle n'ayant pas le code NAF de la 1^{ère} catégorie visée ci-dessus, et affiliés à la caisse des congés du spectacle.

- 3^{ème} catégorie : les employeurs ayant organisé des spectacles occasionnels tels que définis par l'article 10 de l'ordonnance du 13 octobre 1945 et la loi n° 99-198 du 18 mars 1999 relatives aux spectacles qui ont fait l'objet d'une déclaration préalable à la préfecture.

Télédiffusion

L'activité de l'employeur doit être répertoriée par les codes NAF suivants :

60.20 A Edition de chaînes généralistes - sauf activités de banque de données ;

60.20 B Edition de chaînes thématiques - sauf activités de banque de données.

Production de films d'animation

L'activité de l'employeur doit être répertoriée par les codes NAF suivants :

59.11 A Production de films et de programmes pour la télévision (uniquement animation) ;

59.11 B Production de films institutionnels et publicitaires (uniquement animation) ;

59.11 C Production de films pour le cinéma (uniquement animation) ;

59.12 Z Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision (uniquement studios d'animation).

Affiliation

Le centre de recouvrement attribue un numéro d'affiliation à tout employeur occupant des intermittents du spectacle.

Contributions

Assiette

Ouvriers ou techniciens de la production cinématographique et de l'audiovisuel :

l'assiette des contributions est constituée par l'ensemble des rémunérations brutes entrant dans l'assiette des cotisations de sécurité sociale (articles L 242.1 et suivants du code de la sécurité sociale).

Artistes du spectacle et techniciens des entreprises du spectacle :

l'assiette des contributions est, en principe, la même que celle des cotisations à la sécurité sociale. Toutefois, pour les artistes, les ouvriers ou les techniciens de spectacles vivants, lorsque cette dernière est forfaitaire, il y est dérogé pour retenir une assiette constituée par les rémunérations brutes entrant dans l'assiette des cotisations de la sécurité sociale (art. 55 de l'annexe X au règlement du régime d'assurance chômage).

Dans tous les cas, sont exclues de l'assiette des contributions :

- les rémunérations des salariés âgés de 65 ans et plus,
- la tranche des rémunérations dépassant quatre fois le plafond de la sécurité sociale.

Taux depuis le 01/07/2008

	Taux	Répartition	
		Employeur	Salarié
RAC Assurance chômage	10,80 %	7,00 %	3,80 %
AGS*	0,10 %**	0,10 %**	
Total	10,90 %	7,10 %	3,80 %

* Sauf pour les employeurs du secteur public

** Taux appelé au 01/07/08

Plafond et régularisation

Chaque employeur doit contribuer dans la limite de quatre fois le plafond de la sécurité sociale, sur le montant des rémunérations qu'il a personnellement versées. Il est procédé à une régularisation annuelle, employeur par employeur.

Paiement des contributions et obligations de l'employeur

- Vous devez payer vos contributions auprès du centre de recouvrement au plus tard le 15 du mois suivant celui au cours duquel les rémunérations sont versées.
- Vous devez également transmettre une attestation mensuelle par salarié, indiquant la période d'emploi du salarié intermittent ainsi que les rémunérations. Une attestation doit être établie pour chaque prestation de travail, quelle que soit sa durée.

Vous devez obligatoirement y faire figurer un numéro d'objet.

Ce numéro doit également figurer sur les contrats de travail.

Vous pouvez vous procurer les attestations, le numéro d'objet par internet, www.assedic.fr

Si la période d'emploi dépasse le mois, la première attestation mensuelle indique la date de début du contrat de travail et précise que le contrat est toujours en cours à la fin du mois ; une attestation complémentaire doit être établie le mois suivant.

- Un exemplaire de l'attestation mensuelle doit également être remis au salarié intermittent qui doit le conserver, car l'Assédic peut être amenée à lui demander ce document.

Vos attestations d'employeur mensuelles doivent être transmises au centre de recouvrement dès leur émission et ce, sans attendre l'envoi de l'avis de versement de vos contributions et vos cotisations.

Les exemplaires d'attestation d'employeur mensuelle, adressés par vos soins, permettent :

- d'une part, de justifier l'activité déclarée par le salarié intermittent,
- d'autre part, de déclencher les régularisations de paiement et d'établir ses droits.

• L'absence de versement des contributions entraîne l'application de majorations de retard : 10 % dès le lendemain de la date d'exigibilité ; au-delà de 3 mois, s'ajoute 2 % par toute nouvelle période trimestrielle même si celle-ci est incomplète.

• Des majorations de même montant sont applicables en cas d'absence de déclaration nominative et de non-renvoi de l'attestation mensuelle dans le même temps que le versement des contributions.

• Enfin, l'absence du numéro d'objet entraîne une pénalité de 7,50 € par attestation incomplète.

Salariés : fonctions concernées

Seules les fonctions figurant sur cette liste permettent d'accéder à l'annexe VIII.

1 FONCTIONS DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE

1. 1^{er} assistant décorateur
2. 1^{er} assistant décorateur spécialisé
3. 1^{er} assistant OPV
4. 1^{er} assistant OPV spécialisé
5. 1^{er} assistant réalisateur
6. 1^{er} assistant réalisateur spécialisé
7. 1^{er} assistant son
8. 2^{ème} assistant décorateur
9. 2^{ème} assistant décorateur spécialisé
10. 2^{ème} assistant OPV
11. 2^{ème} assistant OPV spécialisé
12. 2^{ème} assistant réalisateur
13. 2^{ème} assistant réalisateur spécialisé
14. Accessoiriste
15. Accessoiriste spécialisé
16. Administrateur de production
17. Administrateur de production spécialisé
18. Aide de plateau
19. Animatronicien
20. Assistant d'émission
21. Assistant de post-production
22. Assistant de production
23. Assistant de production adjoint
24. Assistant de production spécialisé
25. Assistant lumière
26. Assistant lumière spécialisé
27. Assistant monteur
28. Assistant monteur adjoint
29. Assistant monteur spécialisé
30. Assistant OPV adjoint
31. Assistant réalisateur
32. Assistant réalisateur adjoint
33. Assistant régisseur adjoint
34. Assistant son
35. Assistant son adjoint
36. Assistante scripte adjointe
37. Bruiteur
38. Cadreur
39. Cadreur spécialisé/OPV spécialisé
40. Chargé de post-production
41. Chargé de production
42. Chauffeur
43. Chef constructeur
44. Chef costumier
45. Chef costumier spécialisé
46. Chef d'équipe
47. Chef de plateau/Régisseur de plateau
48. Chef décorateur
49. Chef décorateur spécialisé
50. Chef éclairagiste
51. Chef électricien
52. Chef machiniste
53. Chef maquilleur
54. Chef maquilleur spécialisé
55. Chef monteur
56. Chef monteur spécialisé
57. Chef OPS
58. Chef OPS spécialisé/Ingénieur du son spécialisé
59. Chef OPV
60. Coiffeur
61. Coiffeur perruquier
62. Coiffeur perruquier spécialisé
63. Coiffeur spécialisé
64. Collaborateur artistique
65. Comptable de production
66. Comptable de production spécialisé
67. Conducteur de groupe
68. Conformateur
69. Conseiller technique réalisation
70. Coordinateur d'écriture (ex script éditeur)
71. Costumier
72. Costumier spécialisé
73. Créateur de costume
74. Créateur de costume spécialisé
75. Décorateur
76. Décorateur peintre
77. Décorateur peintre spécialisé

78. Décorateur spécialisé
79. Décorateur tapissier
80. Décorateur tapissier spécialisé
81. Dessinateur en décor
82. Dessinateur en décor spécialisé
83. Directeur artistique
84. Directeur de collection
85. Directeur de la distribution
86. Directeur de la distribution spécialisé
87. Directeur de post-production
88. Directeur de production
89. Directeur de production spécialisé
90. Directeur de programmation
91. Directeur des dialogues
92. Directeur photo
93. Directeur photo spécialisé
94. Documentaliste
95. Dresseur
96. Éclairagiste
97. Électricien
98. Électricien déco
99. Enquêteur
100. Ensemblier - décorateur
101. Ensemblier - décorateur spécialisé
102. Étalonneur
103. Habilleur
104. Habilleur spécialisé
105. Illustrateur sonore
106. Ingénieur de la vision
107. Ingénieur de la vision adjoint
108. Ingénieur du son
109. Machiniste
110. Machiniste déco
111. Maçon
112. Maquillage et coiffure spéciaux
113. Maquilleur
114. Maquilleur spécialisé
115. Mécanicien
116. Menuisier-traceur
117. Métallier
118. Mixeur
119. Mixeur (directs)
120. Monteur
121. Opérateur de voies
122. Opérateur effets temps réel
123. Opérateur magnétoscope
124. Opérateur magnéto ralenti
125. Opérateur playback
126. Opérateur régie vidéo
127. Opérateur spécial (Steadicamer)
128. Opérateur spécial (Steadicamer) spécialisé
129. Opérateur synthétiseur
130. OPS
131. OPV
132. Peintre
133. Peintre en lettres/en faux bois
134. Perchiste
135. Perchiste spécialisé/1^{er} assistant son spécialisé
136. Photographe de plateau
137. Photographe de plateau spécialisé
138. Pointeur
139. Pointeur spécialisé
140. Producteur artistique
141. Producteur exécutif
142. Programmeur artistique d'émission
143. Prothésiste
144. Réalisateur
145. Recherchiste
146. Régisseur
147. Régisseur adjoint
148. Régisseur adjoint spécialisé
149. Régisseur d'extérieurs
150. Régisseur d'extérieurs spécialisé
151. Régisseur général
152. Régisseur général spécialisé
153. Régisseur spécialisé/Resp. repérages spécialisé
154. Régulateur de stationnement
155. Répétiteur
156. Responsable d'enquête
157. Responsable de recherche

158. Responsable des enfants
159. Responsable repérages
160. Rippeur
161. Scripte
162. Scripte spécialisée
163. Secrétaire de production
164. Secrétaire de production spécialisée
165. Serrurier
166. Staffeur
167. Storyboarder
168. Styliste
169. Superviseur effets spéciaux
170. Tapissier
171. Technicien truquiste
172. Technicien vidéo
173. Toupilleur
174. Truquiste
175. Vidéographe

2 FONCTIONS DE LA PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE

1. 1^{er} assistant décorateur
2. 1^{er} assistant OPV
3. 1^{er} assistant réalisateur
4. 1^{er} assistant son
5. 2^{ème} assistant décorateur
6. 2^{ème} assistant OPV
7. 2^{ème} assistant réalisateur
8. Accessoiriste
9. Administrateur adjoint comptable
10. Administrateur de production
11. Aide de plateau
12. Animateur d'émission
13. Animatronicien
14. Assistant de post-production
15. Assistant de production
16. Assistant de production adjoint
17. Assistant du son
18. Assistant monteur adjoint
19. Assistant monteur/Monteur adjoint
20. Assistant OPV adjoint
21. Assistant réalisateur
22. Assistant réalisateur adjoint
23. Assistant régisseur adjoint
24. Assistant son adjoint
25. Assistante scripte adjointe
26. Bruiteur
27. Cadreur/Cameraman/OPV
28. Chauffeur de production
29. Chef constructeur
30. Chef costumier
31. Chef de plateau/Régisseur de plateau
32. Chef décorateur
33. Chef éclairagiste/Chef électricien
34. Chef machiniste
35. Chef maquilleur
36. Chef menuisier
37. Chef monteur
38. Chef opérateur du son/Ingénieur du son
39. Chef peintre
40. Chef sculpteur décorateur
41. Chef staffeur
42. Coiffeur
43. Coiffeur perruquier
44. Collaborateur artistique
45. Comptable de production
46. Conducteur de groupe
47. Conformateur
48. Conseiller artistique/Conseiller de programme
49. Conseiller technique/Conseiller technique à la réalisation
50. Constructeur
51. Coordinateur d'écriture (script éditeur)
52. Costumier

53. Créateur de costumes/Styliste
54. Décorateur
55. Décorateur exécutant
56. Décorateur peintre/Dessinateur en décor
57. Décorateur tapissier
58. Directeur artistique
59. Directeur de collection
60. Directeur de dialogues (coach)
61. Directeur de la distribution
62. Directeur de la photo/Chef OPV
63. Directeur de post-production/Chargé de post-production
64. Directeur de production/Chargé de production
65. Documentaliste/recherchiste
66. Dresseur
67. Éclairagiste/Électricien
68. Ensemblier/Décorateur ensemblier
69. Étalonneur
70. Habilleur
71. Illustrateur sonore
72. Ingénieur de la vision
73. Ingénieur de la vision adjoint
74. Machiniste
75. Maçon
76. Maquettiste
77. Maquettiste staffeur
78. Maquillage et coiffure spéciaux
79. Maquilleur
80. Maquilleur-posticheur
81. Mécanicien
82. Menuisier
83. Menuisier traceur
84. Métallier
85. Mixeur
86. Monteur
87. Opérateur d'effets en temps réel
88. Opérateur de voies
89. Opérateur du son
90. Opérateur magnétoscope
91. Opérateur magnétoscope ralenti
92. Opérateur playback
93. Opérateur régie vidéo
94. Opérateur spécial (steadicamer ...)
95. Opérateur synthétiseur
96. Peintre/Peintre décorateur
97. Peintre en lettres/faux bois
98. Perchiste
99. Photographe
100. Pointeur
101. Preneur du son/Opérateur du son
102. Producteur artistique
103. Producteur exécutif
104. Prothésiste
105. Réalisateur
106. Régisseur
107. Régisseur adjoint
108. Régisseur d'extérieur
109. Régisseur général
110. Répétiteur
111. Responsable des enfants
112. Responsable des repérages
113. Rippeur
114. Scripte
115. Sculpteur décorateur
116. Secrétaire de production
117. Serrurier
118. Sous-chef éclairagiste/Sous-chef électricien
119. Sous-chef machiniste
120. Sous-chef menuisier
121. Sous-chef peintre
122. Sous-chef staffeur
123. Staffeur
124. Storyboarder

125. Superviseur d'effets spéciaux
126. Tapissier/Tapissier décorateur
127. Technicien truquiste
128. Technicien vidéo
129. Touilleur
130. Truquiste
131. Vidéographe

3 FONCTIONS DE L'ÉDITION D'ENREGISTREMENTS SONORES

Production de phonogrammes, production de vidéogrammes musicaux ou d'humour et production de spectacles vivants promotionnels

1. 1^{er} assistant son
2. Animateur
3. Chargé de production
4. Chauffeur de production
5. Coiffeur
6. Chef costumier
7. Décorateur
8. Directeur artistique
9. Directeur de production
10. Disque jockey
11. Graphiste
12. Iconographe
13. Illustrateur
14. Illustrateur sonore
15. Machiniste
16. Maquilleur
17. Mixeur
18. Monteur
19. Musicien copiste/Copiste musical
20. Opérateur programmation
21. Photographe
22. Preneur de son/Opérateur du son
23. Programmateur musical
24. Réalisateur de phonogrammes
25. Réalisateur artistique
26. Rédacteur
27. Régisseur
28. Sonorisateur
29. Styliste
30. Technicien instruments/Technicien backliner
31. Technicien lumière
32. Technicien plateau
33. Technicien son

Production de vidéogrammes musicaux ou d'humour uniquement

1. 1^{er} assistant OPV
2. 1^{er} assistant réalisateur
3. 2^{ème} assistant OPV
4. 2^{ème} assistant réalisateur
5. Accessoiriste
6. Aide au plateau/Assistant de plateau
7. Assistant cadreur/Cameraman/OPV
8. Assistant coiffeur
9. Assistant de la distribution artistique
10. Bruiteur
11. Cadreur/Cameraman/OPV
12. Chef constructeur
13. Chef électricien
14. Chef machiniste
15. Conducteur de groupe/Groupman
16. Dessinateur artistique
17. Directeur dialogues (coach)
18. Directeur de la distribution artistique
19. Directeur de la photo/Chef OPV
20. Directeur de post-production/Chargé de post-production
21. Ensemblier
22. Graphiste vidéo
23. Ingénieur de la vision
24. Monteur truquiste
25. Opérateur magnétoscope
26. Opérateur magnétoscope ralenti

27. Opérateur projectionniste
28. Opérateur prompteur
29. Opérateur régie vidéo
30. Opérateur synthétiseur
31. Présentateur
32. Producteur/Délégué du producteur/producteur artistique
33. Réalisateur
34. Scripte
35. Sculpteur décorateur
36. Tapissier
37. Technicien vidéo
38. Touilleur
39. Truquiste

4 FONCTIONS DES PRESTATIONS TECHNIQUES AU SERVICE DE LA CREATION ET DE L'ÉVÉNEMENT

LISTE A : Audiovisuelle - Cinéma (NAF 59.11 C, 59.12 Z et 59.20 Z)

Image

1. Technicien de reportage
2. Pointeur AV
3. Cadreur AV
4. Opérateur de prises de vue
5. Chef opérateur de prises de vue AV

Son

1. Assistant son
2. Opérateur du son
3. Opérateur supérieur du son
4. Chef opérateur du son
5. Ingénieur du son
6. Technicien transfert son
7. Opérateur repiquage
8. Opérateur report optique
9. Technicien repiquage
10. Technicien report optique
11. Créateurs d'effets sonores
12. Technicien rénovation son

Plateaux

1. Assistant de plateau AV
2. Riggers
3. Machinistes AV
4. Chef Machiniste AV
5. Electricien prise de vue
6. Electricien pupitreur
7. Poursuiveur
8. Chef poursuiveur AV
9. Blocker
10. Groupiste flux AV
11. Chef électricien prise de vue
12. Chef d'atelier lumière
13. Chef de plateau AV
14. Coiffeur
15. Maquilleur
16. Chef maquilleur
17. Habilleur
18. Costumier
19. Chef costumier

Réalisation

1. Directeur casting
2. 2^{ème} assistant de réalisation AV
3. 1^{er} assistant de réalisation AV
4. Scripte AV
5. Réalisateur AV

Exploitation, régie et maintenance

1. Technicien de maintenance N1
2. Technicien de maintenance N2
3. Ingénieur de maintenance
4. Opérateur synthétiseur
5. Infographiste AV
6. Chef graphiste AV
7. Truquiste AV
8. Opérateur magnétoscope
9. Opérateur "ralenti"
10. Opérateur serveur vidéo
11. Assistant d'exploitation AV

12. Technicien d'exploitation AV
13. Technicien supérieur d'exploitation AV
14. Ingénieur de la vision
15. Chef d'équipement AV
16. Conducteur de moyens mobiles
17. Coordinateur d'antenne
18. Chef d'antenne

Gestion de production

1. Assistant de production AV
2. Assistant d'exploitation en production
3. Chargé de production AV
4. Directeur de production AV
5. Coordinateur de production
6. Administrateur de production
7. Régisseur

Décoration et accessoires

1. Régisseur décors
2. Aide décors
3. Machiniste décors
4. Sculpteur décors
5. Serrurier métallier
6. Tapissier décors
7. Peintre
8. Peintre décors
9. Chef peintre
10. Menuisier décors
11. Chef constructeur décors
12. 2nd assistant décors
13. 1^{er} assistant décors
14. Chef décorateur
15. Chef d'atelier décors
16. Accessoiriste
17. Ensemblier

Postproduction, doublage et sous-titrage

1. Technicien authoring
 2. Opérateur de PAD/bandes antenne
 3. Agent de duplication AV
 4. Opérateur de duplication AV
 5. Opérateur scanner imageur
 6. Opérateur en restauration numérique
 7. Technicien restauration numérique
 8. Projectionniste AV
 9. Releveur de dialogue
 10. Repéreur
 11. Détecteur
 12. Calligraphe
 13. Traducteur-adaptateur
 14. Traducteur
 15. Adaptateur
 16. Dactylographe de bande - opérateur de saisie
 17. Opérateur de repérage/simulation
 18. Audio descripteur
 19. Directeur artistique
 20. Monteur sous-titres
 21. Monteur synchro
 22. Opérateur graveur
 23. Responsable artistique
 24. Assistant artistique
 25. Coordinateur linguistique
 26. Assistant coordinateur linguistique
 27. Assistant monteur AV
 28. Monteur flux
 29. Chef monteur flux
 30. Monteur truquiste AV
 31. Opérateur télécinéma
 32. Étalonneur
 33. Chef opérateur-étalonneur
 34. Bruiteur
 35. Bruiteur de complément
 36. Assistant de post production
 37. Chargé de post production
- Animation et effets visuels numériques**
1. Chef de projet multimédia
 2. Responsable technique multimédia
- L'ensemble des fonctions de cette filière relève des listes du secteur de la production de films d'animation (cf. § 9 ci-dessous).*

LISTE B : Spectacle vivant (NAF 90.02 Z)

Régie générale

1. Régisseur général
2. Directeur technique
3. Directeur logistique
4. Logisticien
5. Assistant directeur technique
6. Assistant logisticien
7. Technicien de scène/plateau
8. Assistant technicien de scène/plateau

Plateau

1. Régisseur/Régisseur de scène/de salle
2. Responsable de chantier
3. Chef Backliner
4. Technicien instrument de musique/Backliner
5. Aide de scène/plateau
6. Road

Son

1. Concepteur son
2. Régisseur son
3. Ingénieur de sonorisation
4. Technicien système
5. Technicien son
6. Sonorisateur
7. Assistant sonorisateur
8. Pupitreur son SV
9. Opérateur son SV
10. Aide son

Lumière

1. Concepteur lumière/Eclairagiste
2. Régisseur lumière
3. Technicien lumière
4. Pupitreur lumière SV
5. Assistant lumière
6. Poursuiveur
7. Aide lumière

Structure - machinerie

1. Ingénieur structure
2. Assistant ingénieur structure
3. Régisseur structure
4. Chef rigger
5. Chef machiniste de scène
6. Chef monteur de structure
7. Chef technicien de maintenance en tournée /festival
8. Technicien de structure/constructeur
9. Rigger/Accrocheur
10. Machiniste de scène
11. Technicien de maintenance en tournée/festival
12. Assistant machiniste scène/Assistant rigger
13. Technicien de structure
14. Echafaudagiste/Scaffoldeur
15. Monteur de structures

Vidéo/image

1. Réalisateur de SV
2. Chargé de production SV
3. Infographiste audiovisuel
4. Programmeur/Encodeur multimédia
5. Technicien écran plein jour
6. Pupitreur images monumentales
7. Technicien vidéoprojection
8. Technicien de la vision SV
9. Scripte de SV
10. Assistant écran plein jour
11. Technicien images monumentales
12. Opérateur de caméra
13. Assistant vidéo SV
14. Opérateur magnéto SV

Pyrotechnie

1. Concepteur de pyrotechnie
2. Chef de tir
3. Technicien de pyrotechnie K4
4. Artificier

Électricité

1. Chef électricien
2. Electricien
3. Blockeur

- Mécanicien groupman
- Assistant électricien

Décor - accessoires

- Chef décorateur
- Concepteur technique machinerie/décor
- Assistant Chef-décorateur
- Chef constructeur de décor/Machinerie
- Chef menuisiers de décors
- Chef peintre décorateur
- Chef serrurier/Serrurier métallier de théâtre
- Chef sculpteur de théâtre
- Chef tapissier de théâtre
- Chef staffeur de théâtre (mouleur/matériaux de synthèse)
- Constructeur de machinerie/de décors
- Menuisier de décors
- Peintre décorateur
- Peintre patineur
- Serrurier/serrurier métallier de théâtre
- Sculpteur de théâtre
- Tapissier de théâtre
- Staffeur de théâtre
- Assistant constructeur de machinerie/décors
- Assistant menuisier de décors
- Assistant peintre décorateur
- Assistant serrurier/métallier de théâtre
- Assistant tapissier de théâtre
- Assistant staffeur de théâtre
- Aide décors

Costume/accessoire/maquillage/coiffure

- Concepteur de costume/Costumier
- Réalisateur de costume
- Chef tailleur couturier
- Chef teinturier
- Chef coloriste
- Chef chapelier
- Chef réalisateur masques
- Chef maquilleur
- Chef accessoiriste
- Chef modiste
- Couturier/Tailleur couturier
- Coiffeur/Posticheur
- Maquilleur/Maquilleur effets spéciaux
- Accessoiriste
- Modiste
- Assistant réalisateur de costume
- Assistant couturier/Assistant couturier tailleur
- Assistant teinturier
- Assistant coloriste
- Assistant chapelier
- Assistant coiffeur
- Assistant maquilleur
- Assistant accessoiriste
- Assistant modiste
- Aide costumière

5 FONCTIONS DE LA RADIODIFFUSION

- Adjoint au producteur
- Animateur
- Animateur technicien réalisateur
- Assistant technicien réalisateur
- Collaborateur spécialisé d'émission
- Conseiller de programme
- Intervenant spécialisé
- Lecteur de texte
- Musicien copiste radio
- Présentateur
- Producteur coordinateur délégué
- Producteur délégué d'émission radio
- Réalisateur radio
- Technicien d'exploitation
- Technicien réalisateur
- Traducteur

6 ET 7 FONCTIONS DU SPECTACLE VIVANT PRIVÉ ET DU SPECTACLE VIVANT SUBVENTIONNÉ

- Accessoiriste
- Administrateur de production
- Administrateur de tournée
- Architecte décorateur
- Armurier
- Artificier/Technicien de pyrotechnie
- Attaché de production/Chargé de production
- Bottier
- Chapelier/Modiste de spectacles
- Cintrial
- Coiffeur/Posticheur
- Collaborateur artistique du metteur en scène/du chorégraphe/du directeur musical
- Concepteur des éclairages/Eclairagiste
- Concepteur du son/Ingénieur du son
- Conseiller technique
- Costumier
- Décorateur
- Directeur de production
- Directeur technique
- Dramaturge
- Electricien
- Ensembleur de spectacle
- Habilleur
- Lingère/Repasseuse/Retoucheuse
- Machiniste/Constructeur de décors et structures
- Maquilleur
- Menuisier de décors
- Metteur en piste (cirques)
- Monteur son
- Opérateur lumière/Pupitreur/technicien CAO-PAO
- Opérateur son/Preneur de son
- Peintre de décors
- Peintre décorateur
- Perruquier
- Plumassier de spectacles
- Poursuiveur
- Prompteur
- Réalisateur coiffure, perruques
- Réalisateur costumes
- Réalisateur lumière
- Réalisateur maquillages, masque
- Réalisateur son
- Régisseur/Régisseur de production
- Régisseur d'orchestre
- Régisseur de salle et de site (dans le cadre d'un festival exclusivement)
- Régisseur de scène/Régisseur d'équipement scénique
- Régisseur général
- Régisseur lumière
- Régisseur plateau son (retours)
- Régisseur son
- Répétiteur/Souffleur
- Rigger (accrocheur)
- Scénographe
- Sculpteur de théâtre
- Serrurier/Serrurier métallier de théâtre
- Staffeur
- Tailleur/Couturier
- Tapissier de théâtre
- Technicien console
- Technicien de maintenance (dans le cadre d'une tournée et d'un festival exclusivement)
- Technicien de plateau
- Technicien effets spéciaux
- Technicien instruments de musique (backline)
- Technicien lumière
- Technicien son/Technicien HF

- Technicien de sécurité (cirques)
 - Technicien groupe électrogène (groupman)
 - Teinturier coloriste de spectacles
- Audiodisuel dans les spectacles mixtes et/ou captations à but non commercial**
- Cadreur
 - Chef opérateur
 - Monteur
 - Opérateur image/Pupitreur
 - Opérateur vidéo
 - Projectionniste
 - Régisseur audiodisuel
 - Technicien vidéo

8 FONCTIONS DE TÉLÉDIFFUSION

Conception/programme

- Adjoint au producteur artistique
- Collaborateur littéraire
- Conseiller de programme
- Coordinateur d'écriture
- Directeur de la distribution artistique/Resp. casting
- Documentaliste
- Lecteur de textes
- Producteur artistique
- Programmeur musical

Antenne directe

- Animateur
 - Présentateur
 - Annonceur
 - Opérateur prompteur
- Production**
- Assistant de production
 - Collaborateur spécialisé d'émission
 - Chauffeur de production
 - Chef de production
 - Chargé de production
 - Chargé d'encadrement de production
 - Directeur de production
 - Intervenant spécialisé
 - Intervenant d'émission
 - Téléphoniste d'émission
 - Technicien de reportage

Régie

- Régisseur/Régisseur d'extérieur
- Régisseur adjoint
- Régisseur général

Réalisation

- Réalisateur
- 1^{er} assistant réalisateur
- Assistant réalisateur
- 2^{ème} assistant réalisateur
- Scripte

Fabrication Plateau (studio ou extérieur)

- Aide de plateau
- Chef de plateau
- Chef éclairagiste/Chef électricien
- Conducteur de groupe
- Eclairagiste/Electricien
- Assistant lumière

Fabrication Peinture

- Peintre
- Peintre décorateur
- Décorateur peintre

Fabrication Tapisserie

- Tapissier
- Tapissier décorateur
- Décorateur tapissier

Fabrication Construction décors

- Accessoiriste
- Chef machiniste
- Constructeur en décors
- Machiniste
- Technicien traceur
- Menuisier

Image (dont vidéo)

- Assistant OPV

- OPV
 - Chef OPV/Chef caméraman
 - Directeur de la photo
 - Ingénieur de la vision
 - Opérateur ralenti
 - Photographe
 - Technicien vidéo
 - Truquiste
- Son**
- Assistant à la prise de son
 - Bruiteur
 - Chef opérateur du son/Ingénieur du son
 - Illustrateur sonore
 - Mixeur
 - Preneur de son/Opérateur du son

Maquillage

- Chef maquilleur/Chef maquilleur posticheur
- Maquilleur/Maquilleur posticheur

Coiffure

- Chef coiffeur perruquier
- Coiffeur/Coiffeur perruquier

Costume

- Chef costumier
- Costumier
- Créateur de costume/styliste
- Habilleur

Décoration

- Assistant décorateur
- Chef décorateur
- Décorateur/Décorateur ensembleur
- Dessinateur en decor

Montage/post-production

- Chef monteur
- Monteur
- Chef monteur truquiste
- Opérateur synthétiseur

Graphisme

- Graphiste/Infographiste/Vidéographiste
- Dessinateur d'animation/Dessinateur en générique

Autres fonctions

- Traducteur interprète
- Dessinateur artistique
- Chroniqueur
- Chef de file
- Doublure lumière

9 FONCTIONS DE PRODUCTION DE FILMS D'ANIMATION

Réalisation

- Réalisateur
- Directeur artistique
- Directeur d'écriture
- Chef storyboarder
- Storyboarder
- 1^{er} assistant réalisateur
- Scripte
- 2^{ème} assistant réalisateur
- Coordinateur d'écriture
- Assistant directeur artistique
- Assistant storyboarder

Conception

- Directeur de modélisation
- Chef dessinateur d'animation
- Superviseur de modélisation
- Chef modèles couleur
- Dessinateur d'animation
- Infographiste de modélisation
- Coloriste modèle
- Assistant dessinateur d'animation
- Assistant infographiste de modélisation
- Opérateur digitalisation

Lay-out

- Directeur lay-out
- Chef feuille d'exposition
- Chef cadreur d'animation
- Chef lay-out
- Cadreur d'animation

- 27. Animateur feuille d'exposition
- 28. Dessinateur lay-out
- 29. Infographiste lay-out
- 30. Détecteur d'animation
- 31. Assistant dessinateur lay-out
- 32. Assistant infographiste lay-out

Animation

- 33. Directeur animation
- 34. Chef animateur
- 35. Chef infographiste 2 D
- 36. Chef assistant
- 37. Animateur
- 38. Figurant mocap
- 39. Infographiste 2 D
- 40. Assistant animateur
- 41. Opérateur capture de mouvement
- 42. Opérateur retouche temps réel
- 43. Intervalliste
- 44. Assistant infographiste 2 D

Décors, rendu et éclairage

- 45. Directeur décor
- 46. Directeur rendu et éclairage
- 47. Chef décorateur
- 48. Superviseur rendu et éclairage
- 49. Décorateur
- 50. Infographiste rendu et éclairage
- 51. Matt painter
- 52. Assistant décorateur
- 53. Assistant infographiste rendu et éclairage

Traçage, scan et colorisation

- 54. Chef vérificateur d'animation
- 55. Chef trace-colorisation
- 56. Vérificateur d'animation
- 57. Vérificateur trace-colorisation
- 58. Responsable scan
- 59. Traceur
- 60. Gouacheur
- 61. Opérateur scan

Compositing

- 62. Directeur compositing
- 63. Chef compositing
- 64. Opérateur compositing
- 65. Assistant opérateur compositing

Volume

- 66. Chef animateur volume
- 67. Chef décorateur volume
- 68. Chef opérateur volume
- 69. Chef plasticien volume
- 70. Chef accessoiriste volume
- 71. Chef moulage
- 72. Animateur volume
- 73. Décorateur volume
- 74. Opérateur volume
- 75. Plasticien volume
- 76. Accessoiriste volume
- 77. Technicien effets spéciaux volume
- 78. Mouleur volume
- 79. Assistant animateur volume

- 80. Assistant décorateur volume

- 81. Assistant opérateur volume
- 82. Assistant plasticien volume
- 83. Assistant accessoiriste volume
- 84. Assistant moulage
- 85. Mécanicien volume

Effets visuels numériques

- 86. Directeur des effets visuels numériques
- 87. Superviseur des effets visuels numériques
- 88. Infographiste des effets visuels numérique
- 89. Assistant infographiste des effets visuels numériques

Post-production

- 90. Directeur technique de post-production
- 91. Chef monteur
- 92. Chef étalonneur numérique
- 93. Responsable technique de post-production
- 94. Bruiteur
- 95. Monteur
- 96. Etalonneur numérique
- 97. Assistant monteur
- 98. Assistant étalonneur numérique

Exploitation, maintenance et transfert de données

- 99. Responsable d'exploitation
- 100. Administrateur système et réseau
- 101. Superviseur transfert de données
- 102. Superviseur de calcul

- 103. Technicien système et réseau

- 104. Infographiste scripteur
- 105. Technicien de maintenance
- 106. Opérateur transferts de données
- 107. Gestionnaire de calculs
- 108. Assistant opérateur transferts de données

Production

- 109. Directeur de production
- 110. Directeur technique de production
- 111. Superviseur
- 112. Administrateur de production
- 113. Chargé de production
- 114. Comptable de production
- 115. Coordinateur de production
- 116. Assistant de production

